

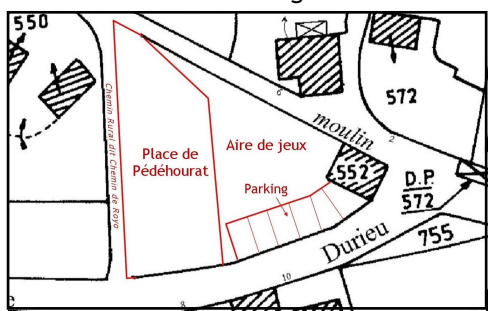
## Les travaux de la Place de Pédéhourat ont commencé



Les travaux d'aménagement de l'espace communal au cœur de Pédéhourat ont débuté.

Le projet consiste à concilier différents objectifs :

- aménager une place capable d'accueillir éventuellement le chapiteau érigé à l'occasion des Fêtes de Pédéhourat, en juillet, et ainsi ne plus bloquer le carrefour de la croix de Sépé,
- faire quelques places de parking pour favoriser le stationnement à proximité de l'Orée du Bois,



• agrémenter un jardin avec une aire de jeux pour les enfants.

Dans un premier temps, il était envisagé de conserver le chemin rural

dit de Royo mais, étant donné le piteux état du mur bordant le terrain, il a été décidé de l'enlever et de réaménager un passage par la suite.

Dédier un espace à la rencontre et à la convivialité dans ce hameau de la Commune s'imposait à tous comme une nécessité et une évidence.

## Semaine du goût pour petits et grands



M<sup>me</sup> Anne-Marie PEYRE-LAVIGNE de Louvie-Juzon a organisé en collaboration avec la fédération des produits laitiers une activité intergénérationnelle à laquelle ont participé les élèves et les enseignants des classes du CP au CM de l'école de Louvie Juzon et les membres du club des aînés.

M<sup>me</sup> Nathalie BARTET qui élève des chèvres à Rébénacq a procédé devant l'assemblée à la fabrication d'un fromage de chèvre et a fait goûter aux enfants des petits morceaux de fromage frais.

Ensuite, M<sup>lle</sup> Laëtitia GABORIT, fromager affineur et meilleur ouvrier de France, a donné quelques explications sur l'affinage et les différentes familles de fromages.

Puis l'assemblée a procédé à la dégustation de divers fromages et de différents miels offert par M<sup>me</sup> Jeannine PEYRE-LAVIGNE de Castet.

Les aînés ont continué la journée par un repas qui leur a été servi dans la salle de leur association .

## Le mot du Maire

Fin septembre, suite à un tirage au sort, un contrôle de nos estives a été réalisé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche « l'Agence de Services et de Paiement ».

La visite des surfaces engagées en prime à l'herbe dans chacun de nos îlots a mis en exergue un écart de 11 hectares en moins sur la totalité des surfaces contrôlées. Les conclusions de ce travail mettent en évidence une incohérence entre les terres engagées contenues dans les îlots et les terres réellement utilisées en pacages qui, pour certaines surfaces, sont contiguës aux îlots. A ce titre, nous avons demandé une redéfinition de nos îlots et par conséquence des terres engagées. Cette proposition a été acceptée par les services concernés et sera réalisée au cours d'une réunion de travail prévue début décembre à la D.D.E.A. Cependant, ce constat qui peut être pénalisant à plus d'un titre, doit nous inciter à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour gérer et entretenir nos montagnes en tenant compte de l'évolution du monde agricole et sociétal.

Patrick LABERNADIE

## Enfouissement des réseaux



Comme cela avait été programmé, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur la rue Carnot se déroulent en ce moment. Ceux-ci devraient se prolonger quelques jours encore et prendre fin avant la fin du mois de novembre.

Certains réverbères encore en parfait état seront récupérés et ré-installés dans d'autres rues du bourg.

# Comptes-rendus du Conseil Municipal

## Séance du 4 septembre 2009

Le Conseil Municipal de Louvie-Juzon s'est réuni le 4 septembre 2009 à partir de 20 heures. Tous les Conseillers en exercice étaient présents.

Après un long débat concernant l'opportunité et les différents enjeux d'une telle association, la Municipalité se prononce pour l'adhésion à l'association « Ossau et Aspe : Vallées de liberté ».

Elle affirme son soutien au recours lancé contre le décret du Parc National et se dit favorable à ce que le maire de la Commune de Louvie-Juzon présente sa candidature à l'élection des membres du Conseil d'Administration.



Concernant les affaires communales, une extension du réseau d'assainissement sera réalisée dans la rue d'Anglas.

A propos de la carrière, une discussion avec la Société Lacrouts sera prochainement engagée pour préciser l'avenant au contrat d'exploitation. La partie fixe de la redevance annuelle devra non seulement être ajustée sur les tarifs pratiqués sur d'autres sites et, conformément à la convention de 1997, elle devra évoluer en fonction de l'indice GRA publié par l'UNICEM. Le maire est chargé par le Conseil de mener cette négociation.



## Commissions...

La Commission Forêt informe les habitants de la Commune que tout le bois extrait des secteurs de la Palle et de la Mènère a été vendu.

Ainsi, ce sont plus de 2100 tonnes de bois qui ont été vendues. Les travaux de remise en état des pistes de la Mènère sont en cours et confiés à l'entreprise Lanot-Grousset.

## Séance du 2 octobre 2009

Le Conseil Municipal de Louvie-Juzon s'est réuni le 2 octobre 2009 à partir de 20 heures.

Le Conseil Municipal a décidé de créer un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Parallèlement, il a augmenté le temps de travail hebdomadaire d'un agent d'entretien affecté à la garderie scolaire afin de répondre au besoin consécutif à la création de deux lieux de garderie scolaire.

Des travaux d'éclairage public seront prochainement effectués à Pédestarès et à Pédéhurat. Trois nouveaux réverbères seront ainsi installés dans chacun de ces hameaux, à des points jugés d'utilité publique.

Le Conseil a approuvé la modification des statuts du SDEPA (Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques). Il a décidé de transférer les compétences optionnelles suivantes : l'entretien des installations d'éclairage public et d'aires de jeux ainsi que la maîtrise d'ouvrage d'installations de production de chaleurs.

Enfin, le Conseil a décidé d'adhérer à la convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) pour la mission de base.



La Commission Animation a fixé la date du prochain Marché de Noël au 19 décembre 2009. Celui-ci se déroulera sur la Place Camps.

La possibilité de faire ce marché au Foyer Rural est d'emblée étudiée, au cas où les caprices de la météo décideraient, comme l'an passé, de venir troubler cet événement.

La CCVO (Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau) lance sur 4 ans une campagne de compostage individuel.

Le compostage individuel permet non seulement de détourner les bio déchets des ordures ménagères (et donc de diminuer les quantités à incinérer) mais également de fabriquer un engrais naturel de qualité.

Le composteur existe en deux tailles : 320 ou 620 l et une participation de 15 ou 20 € sera demandée. Pour tout renseignement et pour réserver un composteur, s'adresser à la CCVO au 05.59.05.66.77.

## Des fuites au lac...

Au cours de l'été, la Mairie a été alertée par une baisse anormale du niveau de l'eau au lac inférieur de Jaout. Ce lac a pour fonction d'alimenter les abreuvoirs du font de Jaout et donc d'assurer une répartition équilibrée du bétail sur l'ensemble des estives. Cette baisse était donc inquiétante.

Après une inspection minutieuse du site, le mauvais état de la bache était rapidement incriminé.

Profitant du niveau arrivé au plus bas, les employés communaux ont donc effectué les réparations qui s'imposaient, collant plus d'une cinquantaine de rustines sur les parties accessibles de cette bache.

Par ailleurs, la canalisation qui ali-



mente le lac supérieur a, elle aussi, dû être réparée. Elle avait été arrachée, l'hiver dernier, par une importante avalanche. La portion de canalisation concernée gagnera à être reprise et enterrée dès l'année prochaine.

Il est rappelé aux jeunes de la Commune qui viennent de fêter leur seizième anniversaire qu'ils ont à se présenter à la Mairie pour remplir la fiche de recensement militaire.

Les nouveaux habitants de la Commune sont invités à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre prochain. Pour cela, ils doivent se présenter à la Mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## Du côté des associations...

### Louvie se prépare à fêter Saint Martin...

Cette année encore, Louvie Juzon célèbrera la Fête de la Saint Martin comme il se doit. Ces festivités se dérouleront de la manière suivante :

Mardi 10 novembre :

22h30 : Bal au Foyer Rural animé par « Podium Etoile »

Mercredi 11 novembre :

10h30 : Messe Solennelle

11h45 : Cérémonie au Monument aux Morts

12h00 : Apéritif du Comité des Fêtes suivi de l' incontournable repas moules-frites auquel chacun peut prendre part. Pour ce dernier, une participation de 10 € par adulte et de 6 € par enfant sera demandée. Pas de préinscription cette année. Les inscriptions se feront le moment venu.



### Activités au Foyer Rural

Depuis le 5 octobre dernier se déroule le traditionnel tournoi mixte de pala au Foyer Rural. Il est ouvert à tous avec une priorité donnée aux adhérents du Foyer, aux habitants de Louvie Juzon et aux habitués.

Ainsi, 22 équipes s'affrontent les lundis, mercredis et jeudis à partir de

\*\*\*\*\*

Les seniors garçons du Louvie Juzon basket seront opposés le **dimanche 15 novembre** à l'équipe de St Jean de Luz en coupe des Pyrénées. Venez encourager notre Petit Poucet. Rendez-vous à 15 h salle du Foyer Rural.

18h00 et les mardis à partir de 18h30. Toujours dans la bonne humeur et la convivialité, les matchs n'en sont pas moins disputés. Les finales sont prévues le 12 décembre prochain, dans l'après-midi.

N'hésitez pas à venir assister à quelques rencontres. C'est gratuit, sympathique et le spectacle est assuré.



### Repas des Aînés Ruraux



Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et le Conseil Municipal de Louvie Juzon organisent cette année encore un repas amical à l'attention des personnes âgées de 70 ans et plus, résidant sur la Commune. Ce repas aura lieu au Foyer Rural, tout spécialement chauffé pour l'événement, le **dimanche 6 décembre** prochain à partir de 12 heures.

Les personnes invitées pourront se faire accompagner par la ou les personnes de leur choix moyennant une

participation de 10 € par accompagnant.

Le repas sera préparé par M Jean-Pierre LARRIEU et animé par Sono Mambo. Le menu sera le suivant :

*Kir de bienvenue*

*Garbure*

*Lotte à l'américaine*

*Tournedos de canard et ses légumes*

*Salade*

*Fromage*

*Bûche de Noël*

*Café*

Une invitation a été adressée à toutes les personnes concernées du village. Dans le cas où une aurait été oubliée, que celle-ci n'hésite pas à se faire connaître auprès de la Mairie.

### Une nouvelle association pour mieux vivre...

Une nouvelle association est née à Louvie Juzon. Elle s'appelle : « *Mieux vivre à Louvie Juzon en Ossau* » et est présidée par M Arthur RIELA, un fervent défenseur de la ruralité.

Cette nouvelle association se fixe comme objectif de défendre la qualité de la vie dans notre village et ses alentours. Elle dénonce toutes les nuisances qui altèrent la tranquillité de chacun : pollutions insupportables, bruits de forte intensité (tirs de mi-

ne), nuages de poussière rabattus sur les habitations, dangerosité accrue par la multiplication du nombre de poids lourds, dévalorisation du patrimoine immobilier et des terrains, tourisme local asphyxié, environnement et régime des eaux perturbés...



## A l'école...

### Elections à l'école

L'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école a eu lieu le 16 octobre dernier. Sur 127 inscrits, 68 se sont exprimés dont 5 bulletins blancs ou nuls.

Ont ainsi été élus :

- Mme Agnès FILIPE
- Mme Sandrine FONTEIX
- M Jean-Michel BASCUGNANA
- Mme Caroline TANNER

Suppléant :

- M Andrés SIO

Le prochain Conseil d'école se tiendra le vendredi 6 novembre 2009. L'ordre du jour sera le suivant :

- Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école et à la Caisse des écoles,
- Vote du règlement intérieur,
- Charte de l'utilisation d'Internet,
- Le Projet d'école 2009/2012 : présentation des grandes lignes,
- Les projets de classe pour l'année scolaire,
- L'enseignement de la langue vivante au cycle 3,
- Modification pour adoption du PPS (Plan de Prévention de Mise en Sécurité),
- Fonctionnement de la BCD (Bibliothèque Centre de Documentation),
- Problème récurrent de chauffage à l'école élémentaire,
- Echanges autour du Projet de regroupement des classes dans une même école.



### L'ère du numérique

Le matériel informatique qui inscrit l'école de Louvie Juzon dans le projet « Ecole numérique rurale » est arrivé. Les ordinateurs enfants ont été configurés et installés dans un meuble mobile et le tableau numérique a trouvé sa place dans la classe de M Lâin (CM2).

Avec un tel équipement, l'école de Louvie Juzon n'a plus rien à envier aux autres. Il ne fait nul doute qu'elle va même faire de nombreux envieux dans les cantons environnants.

## Les vieilles cabanes reprennent vie...

En septembre et jusqu'à mi-octobre, les travaux se sont poursuivis dans deux des cabanes de Jaout.

L'association « La Maison de la Montagne » qui avait déjà refait une cabane du fond de Jaout, le puits et une des cabanes Deus Coigt, avait su mobiliser, cette fois, des étrangers sans papiers (bien qu'en situation régulière).



La cabane de Bernatou s'est donc vu refaire quelques rectifications : les éverites du toit ont été remplacées par des ardoises, les murs ont été enduits et une échelle meunière a été installée. A l'extérieur, des toilettes sèches ont été érigées. Après quelques menues finitions, cette cabane pourra aisément accueillir les bergers

l'année prochaine, durant les travaux d'agrandissement et d'amélioration de la cabane qu'ils occupaient jusqu'à présent. Ces travaux devraient commencer dès le printemps prochain.



La cabane Lagouarre, quelque peu oubliée depuis de nombreuses années, s'est elle aussi vue recoiffée d'un toit neuf. Là encore, quelques travaux restent à faire à l'intérieur mais ceux-ci attendront également le printemps. Avec la réfection de ces cabanes, c'est tout le quartier qui reprend vie. Tant qu'il n'y aura pas de nouveaux bergers pour les occuper, ce sont donc les chasseurs, les randonneurs et autres passionnés de montagne qui pourront en profiter. Avis aux amateurs !

## Commission Locale de Concertation et de suivi de la carrière de Louvie Juzon

Le 24 septembre dernier, la Société Lacrouts, exploitant de la carrière de Louvie Juzon, organisait une réunion publique à laquelle une cinquantaine de personnes prenaient part.



Les débats furent vifs, animés mais néanmoins fort intéressants.

Des précisions ont été apportées quant aux tirs de mines sans pour autant rassurer complètement les riverains les plus concernés.

Pour limiter la dispersion des poussières, différentes mesures ont été envisagées. Dans un premier temps, un

courrier a été adressé aux différents transporteurs pour leur rappeler l'obligation de bâchage des camions. Par ailleurs, d'ici la fin de l'année 2009, la création d'un forage profond est envisagé afin de faciliter l'arrosage des pistes. Enfin, le bardage de la trémie et du concasseur primaire sont envisagés dans un avenir relativement proche (à partir de 2011, en raison du coût très élevé de l'investissement). Concernant l'entrée et la sortie de la carrière, une modification est à l'étude, pour faire entrer et sortir les camions à la hauteur de Listo. Cette perspective est à mettre en corrélation avec l'ouverture d'une piste de contournement du bourg toujours d'actualité mais temporairement freinée en raison de difficultés liées au relevé géomètre particulièrement difficile dans ce secteur très accidenté. Ce problème devrait être réglé début 2010.

Enfin, à propos de la demande de renouvellement, d'extension en profondeur et d'augmentation de la production, la société Lacrouts assure qu'une journée d'information sur son projet sera organisée avant l'enquête publique. Rendez-vous est donc pris.

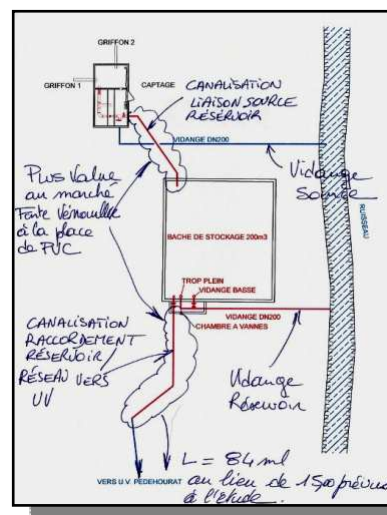
## Clin d'œil du temps passé

### Séance du 17 novembre 1922

Livraison du monument aux morts, mise en place et plaque du hameau pour la somme de 3076 Frs.

Inauguration du monument aux morts, le président rappelle au conseil qu'un banquet a été offert par la commune aux anciens mobilisés et aux parents des morts pour la France, que les frais de cette fête vont s'élever à la somme de 2500 Frs environ et qu'il y a lieu de voter l'ouverture d'un crédit de pareille somme pour solder cette dépense. Le conseil délibérant à l'unanimité, approuve la dépense vote l'ouverture d'un crédit de 2500 Frs et autorise le maire à mandater le montant de la dépense à M Dherété qui a fourni le banquet.

## À la Caü de l'Aygue...



La construction du réservoir de 200 m<sup>3</sup> ainsi que la modification de l'installation permettant de lutter contre risque de turbidité à la Caü de l'Aygue ont été achevées fin septembre.

Ces travaux ont été cofinancés par le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de la Vallée d'Ossau, la Lyonnaise des Eaux/SOBEP et la SETMO.

## Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire :  
le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON

Tél. 05 59 05 61 70

Fax 05 59 05 74 56

Email : mairie.louvie@orange.fr

Site : louvie-juzon.fr